



## **Résumé en langue facile à lire**

---

# **Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées Notre travail**

Nous sommes le Bureau fédéral de l'égalité  
pour les personnes handicapées.

Dans ce texte, nous expliquons notre travail.

Ce que nous faisons.

## **Nous faisons quoi ?**

Nous faisons plusieurs choses.

Les 4 choses les plus importantes sont :

1. Informer.
2. Coordonner.  
Coordonner signifie organiser.
3. Prendre des mesures.
4. Écrire des rapports.

Nous faisons ces 4 choses pour améliorer l'égalité des personnes avec  
handicap.

L'égalité signifie 2 choses :

- les personnes avec handicap ont les mêmes chances que tout le monde.  
Une chance c'est : la possibilité de faire quelque chose.
- les personnes avec handicap peuvent tout faire comme tout le monde.

Maintenant, nous allons expliquer les 4 choses que nous faisons.

## **1 Informer**

Une chose que nous faisons est :  
informer.

En Suisse, les lois disent:

- Les personnes avec handicap ont les mêmes chances que les personnes sans handicap.
- Par exemple : elles peuvent travailler.
- Les personnes avec handicap peuvent tout faire comme tout le monde.
- Par exemple : elles peuvent faire partie d'une association.

Beaucoup de personnes ne savent pas ça.

Parce qu'elles ne connaissent pas les lois.

Nous voulons changer ça.

Nous voulons dire aux gens :

les personnes avec handicap ont les mêmes droits

et les mêmes chances que les personnes sans handicap.

Pour cela, nous avons un site Internet.

Ce site Internet donne des informations sur des choses importantes.

Par exemple :

des informations sur les droits des personnes avec handicap.

Notre site Internet répond aussi à des questions.

Par exemple :

- Quels droits ont les personnes avec handicap ?
- Quelles lois il y a pour les personnes avec handicap ?

À part ça, nous parlons aussi avec beaucoup de personnes.

Nous leur parlons de notre travail.

Nous leur expliquons ça :

- il y a beaucoup de personnes avec handicap.
- les personnes avec handicap ont le droit d'avoir les mêmes chances que les personnes sans handicap.
- les personnes avec handicap ont le droit de pouvoir tout faire comme tout le monde.

## **2 Coordonner**

La deuxième chose que nous faisons est :

coordonner.

Coordonner signifie organiser.

Beaucoup de personnes travaillent pour améliorer

l'égalité des personnes avec handicap.

Par exemple :

- à la Confédération
- dans les cantons
- dans les villes et les villages
- dans les services qui s'occupent des personnes avec handicap
- dans les associations qui aident les personnes avec handicap
- dans les organisations pour les personnes avec handicap.

Nous coordonnons le travail de toutes ces personnes.

Nous leur disons :

- Vous devez vous connaître entre vous.
- Vous devez discuter ensemble de l'égalité.
- Vous devez vous aider entre vous.

Nous disons aussi :

- La Confédération et les cantons doivent travailler ensemble.
- Pour améliorer l'égalité.
- Pour donner de meilleures chances aux personnes avec handicap.
- Pour leur permettre de tout faire comme tout le monde.

La politique en faveur des personnes avec handicap de la Suisse veut ça.

La politique en faveur des personnes avec handicap est un texte.

Ce texte existe en langue facile à lire.

On peut le lire ici :

[www.bfeh.ch](http://www.bfeh.ch) > Informations en langue facile à lire > [Condensé de la politique en faveur des personnes handicapées en langue facile à lire](#)

### **3 Prendre des mesures**

La troisième chose que nous faisons est :

prendre des mesures.

Prendre des mesures signifie :

faire quelque chose de concret.

Nous faisons des choses surtout dans un domaine.

Ce domaine s'appelle **Égalité et travail**.

Nous avons un programme pour ce domaine depuis 2017.

Un programme veut dire : une liste de mesures.

Une mesure est une chose qu'on fait  
pour améliorer ce qui ne va pas bien.

Nous voulons améliorer les choses au travail.

Par exemple :

- Nous allons au travail d'une personne  
pour parler avec son chef ou sa cheffe.
- Nous disons à son chef ou à sa cheffe :  
Les personnes avec handicap savent aussi travailler.

Nous voulons enlever les obstacles dans le travail.

Un obstacle est un problème  
qui empêche une personne de faire ce qu'elle veut.  
Nous voulons que les personnes avec handicap  
travaillent sans obstacles.

Nous faisons aussi beaucoup dans un autre domaine.

Ce domaine s'appelle l'accessibilité numérique.

Ça signifie : pouvoir utiliser Internet.

Tout le monde doit comprendre les informations sur Internet.

Les personnes avec handicap ont besoin d'aide pour ça.

Par exemple :

- Les personnes qui voient mal  
ont besoin d'un lecteur d'écran.
- Les personnes qui entendent mal  
ont besoin de vidéos en langue des signes.

- Les personnes qui ont des problèmes pour apprendre ont besoin de textes en langue facile à lire.

Nous faisons quoi d'autre ?

Nous donnons de **l'argent pour des projets**.

Un projet peut recevoir de l'argent :

- S'il fait quelque chose de bien pour l'égalité.
- S'il est nouveau.
- S'il a un grand effet.

Ça signifie : si le projet est utile à beaucoup de monde.

Il y a des projets dans beaucoup de domaines.

Par exemple :

- Le travail
- L'autodétermination
- L'autodétermination signifie :
- Chacun peut choisir lui-même comment il veut vivre.
- La formation

## 4 Écrire des rapports

La quatrième chose que nous faisons est :

écrire des rapports.

Nous écrivons un rapport tous les 4 ans.

Dans les rapports, nous répondons à des questions.

Par exemple :

- Comment les personnes avec handicap sont traitées en Suisse ?
- Les personnes avec handicap peuvent travailler ?
- Il y a beaucoup ou peu d'obstacles pour les personnes avec handicap en Suisse ?

Nous envoyons ces rapports à l'ONU.

ONU signifie Organisation des Nations Unies.

L'ONU est un ensemble de plusieurs pays.

L'ONU veut ça :

- toutes les personnes vivent en paix,
- toutes les personnes ont les mêmes droits,
- toutes les personnes sont bien traitées  
et sont traitées de la même manière.

L'ONU lit nos rapports.

Ensuite, l'ONU nous dit ce que nous pouvons faire mieux en Suisse.